

ARRÊTÉ N° 2023-09BZ

2023-10-26
date/date

4438 3330
number/numéro

**ARRÊTÉ VISANT À MODIFIER L'ARRÊTÉ 25-2010 INTITULÉ
« ARRÊTÉ DE ZONAGE DE LA VILLE DE BERESFORD »**

En vertu des pouvoirs que lui confère l'article 117(1) de la Loi sur l'urbanisme, le conseil municipal de Belle-Baie, dûment réuni, adopte ce qui suit:

L'Arrêté n° 25-12-2022 intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de la Ville de Beresford » est modifié :

1. L'annexe B intitulé « Accord du conseil en vertu des dispositions de l'article 59 de la loi sur l'urbanisme » est modifié en abrogeant la condition 3. Une servitude de passage constituant un accès d'urgence devra être enregistrée sur le terrain identifié par le NID 20915146.
2. La classification est modifiée pour la propriété située au 874, rue Principale, Beresford, ayant le numéro cadastral 20919668.


Daniel Guitard, maire


Wanda St-Laurent, Greffière municipale



Première lecture : Le 16 août 2023 (par titre)

Deuxième lecture : Le 19 septembre 2023 (par titre)

Troisième lecture et promulgation : Le 19 septembre 2023 (par titre)

Cet arrêté fut adopté conformément aux articles 70 (1) c et 15 (3) a, de la Loi sur la gouvernance locale.